



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE
PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2016-157

PUBLIÉ LE 2 AOÛT 2016

Sommaire

Direction régionale des entreprises de la concurrence et de la consommation du travail et de l'emploi

75-2016-07-28-010 - Arrêté portant intérim de longue durée des postes d'agents de contrôle des services d'inspection du travail de l'UD de Paris temporairement vacants ou non pourvus (3 pages)

Page 3

Direction régionale des entreprises de la concurrence et de
la consommation du travail et de l'emploi

75-2016-07-28-010

Arrêté portant intérim de longue durée des postes d'agents
de contrôle des services d'inspection du travail de l'UD de
Paris temporairement vacants ou non pourvus



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI D'ÎLE DE FRANCE

Unité départementale de Paris

**ARRETE portant intérim de longue durée des postes d'agents de contrôle des services
d'inspection du travail de l'UD de Paris temporairement vacants ou non pourvus**

Le responsable de l'Unité Départementale de Paris, de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France.

Vu le code du travail, notamment ses articles R.8122-3 et suivants ;

Vu le décret n°2014-359 du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail ;

Vu le décret n°2003-770 du 20 août 2003 portant statut particulier du corps de l'inspection du travail ;

Vu le décret n°2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 mai 2014 relatif à la création et répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 juin 2014 portant dérogation à la création dans chaque département d'une section d'inspection du travail compétente dans les exploitations, entreprises et établissements agricoles ;

Vu l'arrêté interministériel en date du 4 novembre 2011 portant nomination de M. Laurent VILBOEUF en qualité de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île de France à compter du 14 novembre 2011 ;

Vu l'arrêté interministériel en date du 1^{er} décembre 2012 nommant Marc-Henri LAZAR, directeur régional adjoint, responsable de l'unité territoriale de Paris ;

Vu l'arrêté du 04 décembre 2015 portant localisation et délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail pour le département de Paris ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2016 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et sections d'inspection du travail de l'unité départementale de Paris

Vu l'arrêté n°2016-003 du 07 janvier 2016 de M. Laurent VILBOEUF en qualité de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région d'Île de France, portant délégation de signature dans le cadre des attributions et compétences générales à M. Marc-Henri LAZAR, responsable de l'unité départementale de Paris à effet de signer les décisions pour le département de Paris :

- De nomination des responsables des unités de contrôle
- D'affectation des agents de contrôle dans les sections d'inspection
- Relatives à l'organisation des intérim des sections d'inspection,
- De désignation d'un ou plusieurs inspecteurs du travail pour contrôler les établissements d'au moins 50 salariés, le cas échéant, lorsqu'une section est confiée à un contrôleur du travail

Article 1 : les agents du corps de l'inspection du travail dont les noms suivent sont chargés de l'intérim des fonctions de responsable d'unité de contrôle dont les postes sont soit non pourvus, soit vacants en raison de l'absence de longue durée de leur titulaire :

- Unité de contrôle des 1^{er} et 2^{es} arrondissements

Responsable de l'unité de contrôle : Mme Elsa HOUPIN, Inspectrice du Travail.

- Unité de contrôle des 13^{es} et 14^{es} arrondissements

Responsable de l'unité de contrôle : M. Jean-Paul Michel, directeur de secteur.

- Unité de contrôle des 19^{es} et 20^{es} arrondissements

Responsable de l'unité de contrôle : M. Vincent LEFEBVRE, Inspecteur du travail.

Article 2 : Les agents de contrôle dont les noms suivent sont chargés de l'intérim des fonctions d'agent de contrôle dans les unités de contrôle et sections d'inspection du travail suivantes, dont les postes sont soit non pourvus, soit temporairement vacants en raison de l'absence de longue durée de leur titulaire.

- Unité de contrôle des 1^{er} et 2^{es} arrondissements

Section 1-13 : Mme Fleur ALLARD, Contrôleure du travail, jusqu'au 01 août 2016.

- Unité de contrôle des 5^{es}, 6^{es} et 7^{es} arrondissements

Section 5-07 : Mme Marie-Claude ASTRI, Inspectrice du travail.

- Unité de contrôle du 8^e arrondissement Sud

Section 8S-6 : Décisions administratives de la section

M. Erwan BERTHOU, Inspecteur du travail, du 01 juillet au 31 juillet 2016 ;

M. Stéphane LAMAIER, Inspecteur du travail, du 01 août au 05 septembre 2016 ;

Mme Barbara CHEVREAU, Inspectrice du travail, à partir du 06 septembre 2016.

Section 8S-7 :

M. Erwan BERTHOU, Inspecteur du travail, du 01 juillet au 31 juillet 2016 ;

M. Stéphane LAMAIER, Inspecteur du travail, du 01 août au 05 septembre 2016.

- Unité de contrôle du 9^e arrondissement

Section 9-8 : Contrôle des Entreprises de moins de 50 salariés : Mme Anne-Marie VIGOUROUX ;

Section 9-8 : Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés et décisions administratives de la section : Mme Kathleen LUCIOTTO, Inspectrice du travail.

- Unité de contrôle des 10^{es} et 18^{es} arrondissements

Section 10-11 : Contrôle des Entreprises de moins de 50 salariés :

Mme Betty RULLE, Contrôleure du travail, du 18 juillet au 29 juillet 2016 ;

Mme Christelle MANIER, Contrôleure du travail, du 01 août au 12 août 2016 ;

M. Olivier BA, Contrôleur du travail, du 15 août au 01 septembre 2016.

Section 10-11 : Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés

M. Yohan ROBINOT, Inspecteur du travail, du 18 juillet au 05 août 2016 ;

M. Emmanuel VERMEERSCH, Inspecteur du travail, du 08 août au 19 août 2016 ;

Mme Céline HOOGE, Inspectrice du travail, du 22 août au 01 septembre 2016.

- Unité de contrôle du 12^e arrondissement

Section 12-2 : Contrôle des Entreprises de moins de 50 salariés :

Mme Véronique GODIN, Contrôleure du travail.

Section 12-2 : Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés et décisions administratives de la section :

Mme Lucile AYMEN DE LAGEARD, Inspectrice du travail, du 01 juillet au 31 août 2016 ;

M. Pierre DUQUOC, Inspecteur du travail, du 01 septembre au 31 octobre 2016 ;

Mme Cécile RIBOLI, Inspectrice du travail, du 01 novembre au 31 décembre 2016.

- Unité de contrôle des 13^e et 14^e arrondissements

Section 13-11 : M. Samuel ÖNCE, Inspecteur du travail.

- Unité de contrôle du 15^e arrondissement

Section 15-7 : M. Henri JANNES, Inspecteur du travail.

- Unité de contrôle du 16^e arrondissement

Section 16-3 : M. Alexandre MAUPIN, Contrôleur du travail.

Section 16-3 : Décisions administratives de la section : M. Gianni DINOCCA, Inspecteur du travail.

- Unité de contrôle du 17^e arrondissement

Section 17-1 :

Mme Nicole FABRONI, Contrôleure de travail, du 01 juillet 2016 au 31 juillet 2016 ;

Mme Micheline SAVEAN, Contrôleure de travail, du 01 août 2016 au 31 août 2016.

- Unité de contrôle des 19^e et 20^e arrondissements

Section 19-4 : M. Lounès CHEURFA, Contrôleur du travail.

Section 19-06 : Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés et décisions administratives de la section : Mme Cécile PONCET, Inspectrice du travail, du 01 septembre au 30 septembre 2016.

Section 19-07 : Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés et décisions administratives de la section : Mme Cécile PONCET, Inspectrice du travail, du 01 septembre au 30 septembre 2016.

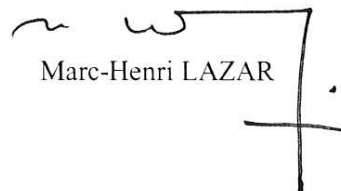
Section 19-8 : Mme Cécile PONCET, Inspectrice du travail, du 01 septembre au 30 septembre 2016.

Article 3 : La présente décision annule et remplace à compter du 28 juillet 2016, la décision portant intérim de longue durée des agents de contrôle affectés dans les unités de contrôle des services d'inspection du travail de l'UD de Paris en date du 01 juillet 2016.

Article 4 : Le responsable de l'unité départementale de Paris de la direction régionale des entreprises, de la concurrence de la région d'Ile-de-France est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris et de la préfecture de police accessible sur le site internet de la préfecture de Paris : www.paris.prefecture.gouv.fr

Fait à Paris, le 28 juillet 2016.

Le Responsable de l'Unité Départementale de
Paris de la Direction Régionale des Entreprises, de
la Concurrence, de la Consommation, du Travail et
de l'Emploi de la région Ile de France


Marc-Henri LAZAR